

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1 — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## LE RETARD DU BUDGET

Hâtez-vous lentement et sans perdre courage...

Avec quel soin la Chambre des députés parait-elle se conformer au conseil du fabuliste : Quand verra-t-on se terminer, au Palais-Bourbon, la discussion du budget de 1898 ?

On ne peut pas aborder immédiatement la discussion du budget des recettes, parce que l'équilibre n'est pas encore établi.

Actuellement, la question se présente dans les conditions suivantes :

Il s'agit de pourvoir à un déficit de 63 millions résultant en très grande partie des dépenses supplémentaires votées par la Chambre.

Si l'on veut faire face à ces dépenses et renoncer au nouveau régime fiscal sur les valeurs mobilières étrangères, que la commission recommande au ministre des finances d'abandonner, voici quelles mesures le rapporteur général propose pour établir l'équilibre :

D'abord, le rapporteur propose de majorer de 27 millions les produits des droits de douane, pour tenir compte de la plus-value que déterminera l'importation des blés étrangers, en se fondant sur les résultats des deux derniers mois.

Ensuite il propose de réduire de 10 millions le chiffre de la garantie d'intérêt des chemins de fer, qui est inscrit au budget pour une somme supérieure aux nécessités.

L'application des nouvelles dispositions fiscales relatives à l'Algérie donnera 2 millions.

D'autre part, le retard de deux mois apporté à l'exécution du budget de 1898, fera bénéficier l'exercice actuel de 2 millions environ, par suite d'un retard dans l'application de certaines augmentations de dépenses que comporte ce budget.

Le rapporteur général propose ensuite de ne retenir du projet du ministère des finances sur les valeurs étrangères que la partie relative aux valeurs non abonnées, qui ne payent pas de droit actuellement et qu'on s'efforcera, par des mesures à l'étude, de soumettre à l'impôt existant.

On obtiendrait de ce chef une ressource complémentaire de 3 à 4 millions. Finalement, avec quelques autres recettes supplémentaires, qu'on est à peu près certain d'obtenir, on arriverait à grouper un ensemble de ressources permettant de combler les 63 millions de déficit, sans toucher à la dotation de l'amortissement, qui resterait fixée à 30 millions.

Est-il bien logique, pour le dire en passant, de maintenir à ce chiffre cette dotation alors qu'on est forcé d'avoir recours à la série d'expédients que nous venons d'indiquer ?

Quoi qu'il en soit, on voit combien à cette heure, la question budgétaire est loin d'être résolue. Il semble cependant indispensable qu'elle le soit avant la fin de la session, dont le terme fatal est le 31 mars, au plus tard.

Quel triste exemple à éviter cette Chambre légue à celle qui va lui succéder !

On ne saurait trop le répéter, de toutes les réformes qui seront réclamées par le suffrage universel, il n'y en a pas de plus

urgente que celle qui a trait à la régularité budgétaire et aux conditions dans lesquelles devrait être discutée la loi de finances.

C. R.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 17 février

Un amendement de M. Decker-David tendant à une augmentation de 20.000 francs pour récompenses à accorder aux professeurs d'agriculture, est repoussé.

M. Rey demande une augmentation de 1.000 francs afin d'amorcer la distribution dans les écoles primaires rurales des cartes géologiques et agronomiques de la région.

Le rapporteur de la commission des douanes, M. Galpin, demande que le crédit à cet effet, soit maintenu à 2 millions et demi alors que le gouvernement propose de le réduire à deux millions. C'est la prime de 2 millions et demi qui est votée par 335 voix contre 209.

Sur le chapitre 12, M. Périer, demande une augmentation de 2.000 francs sur les crédits accordés pour la reconstitution de nos vignobles. L'amendement est adopté et le chapitre voté.

Séance du 18 février

On continue le budget de l'agriculture. Les chapitres 13 et 14 sont votés. Sur le chapitre 15 M. Denis réclame une augmentation d'un million pour indemniser complètement tous les propriétaires d'animaux abattus sur l'ordre des vétérinaires pour éviter le développement des épizooties.

Après une courte discussion entre l'abbé Lemire, M. Méline et M. Denis, l'amendement de ce dernier est repoussé par 379 voix contre 168.

Les chapitres 15 à 23 sont enfin adoptés. Sur les chapitres suivants le débat recommence à propos de la question chevaline et de remonte des haras. On vote jusqu'au chapitre 28. Et la suite de la discussion est renvoyée à lundi.

## Sénat

Séance du 17 février

MM. Thévenet, Trarieux et Scheurer-Kestner, déposent une demande d'interpellation au garde des sceaux à propos de l'affaire Dreyfus. La discussion de cette interpellation est renvoyée à un mois.

Le Sénat aborde ensuite la seconde lecture de la loi sur les bureaux de placement.

Sur l'article 80 une discussion s'engage entre MM. Prevet, Boucher et Rolland ; la suite de cette discussion est renvoyée à la prochaine séance.

Séance du 18 février

On continue la seconde lecture de la loi sur les bureaux de placement.

Malgré M. Prevet, la 1<sup>re</sup> partie de l'article 20 est votée ; la seconde partie est repoussée par 163 voix contre 106.

Le Sénat vote ensuite jusqu'à l'article 20 tout en réservant, pourtant, un certain nombre d'articles.

La suite est renvoyée à la prochaine séance.

## PROCÈS ZOLA

La Cour entend les divers experts qui ont été cités comme témoins. On assiste à l'importante confrontation entre le général de Pellieux et le colonel Picquart. Le général de Pellieux a affirmé qu'il a vu la preuve absolue de la culpabilité de Dreyfus ; le général Gonse qui du fond de l'auditoire a demandé la parole, confirme complètement ce qu'a dit le général de Pellieux.

L'audience est levée ; encore quelques jours et l'on assistera à la joute oratoire entre le défenseur et l'avocat général.

\*\*\*

Onzième audience

A leur entrée au Palais, les généraux sont fortement acclamés par le public.

Dès le début de l'audience paraît à la barre le général de Boisdeffre. Après lui, la Cour entend le commandant Esterhazy. Celui-ci refuse de répondre aux questions qui lui sont posées par la défense. M<sup>e</sup> Labori et M<sup>e</sup> Clémenceau ne se laissent pas cependant décourager par le mutisme du témoin et tour à tour lui demandent ce qu'il pense de l'écriture du bordereau, de quelle façon il est entré dans l'armée française, s'il affirme ne pas être l'auteur de la lettre dite du « uhlan ».

La défense dépose du nouvelles conclusions que la Cour rejette.

Après l'audition de quelques autres témoins, le président lève l'audience.

## INFORMATIONS

### Le secret de la correspondance

M. Maurice Faure vient de déposer sur le bureau de la Chambre, une proposition de loi tendant à assurer le secret de la correspondance télégraphique privée. A cet effet, M. Maurice Faure demande l'abrogation de l'article 3, de la loi du 29 novembre 1850, qui autorise la communication des télégrammes privés à l'administration préfectorale.

Cette proposition a été suggérée à son auteur par le récent incident soulevé par M. Gauthier de Clagny, à propos d'un télégramme qu'il avait adressé à M. Paul Déroulède, à Nice, et qui fut publié par certains journaux.

### Déposition contestée

Les membres du Lloyd de Rouen ont adressé à M. Delegorgue, président des assises, un télégramme lui proposant de démontrer les inexactitudes de la déposition de M. Crépeux-Jamin.

Ils offrent également d'envoyer un délégué qui se ferait fort de confondre M. Crépeux-Jamin, pièces en mains.

M. Delegorgue n'a pas encore répondu.

### L'affaire Rochefort-Reinach

L'*Intransigeant* annonce que le délai d'appel du jugement qui a condamné Henri Rochefort à cinq jours de prison, expirant aujourd'hui samedi, Rochefort ira prévenir le procureur de la République qu'il ira se constituer prisonnier à Sainte-Pélagie dimanche.

### Les Juifs en Algérie

Le conseil municipal d'Alger a adopté un vœu demandant l'abrogation du décret Crémieux, décret qui accorda la nationalité française à tous les juifs d'Algérie.

### Agriculture

L'*Officiel* publie une circulaire adressée aux préfets par le président du conseil, ministre de l'agriculture, sur la répression des fraudes dans la fabrication de la margarine et du commerce du beurre.

### En quarantaine

Le *Gil Blas* raconte qu'un lieutenant du 22<sup>e</sup> d'artillerie à Versailles, M. Chaplain, fils du célèbre graveur, a eu la malencontreuse idée d'adresser une lettre de félicitations à Emile Zola ; aussitôt, ses camarades ont décidé de le mettre en quarantaine.

Sur vingt lieutenants, quatre se sont prononcés pour lui, deux se sont abstenus, quatorze se sont nettement prononcés pour la mise en quarantaine.

### Grève de sucriers

Un conflit vient d'éclater à la raffinerie

de MM. Lebaudy frères, sise au 19, rue de Flandre. Les casseuses de sucre viennent de se déclarer en grève.

### Une erreur judiciaire

En 1895, le tribunal de Clermont avait condamné à plusieurs mois de prison deux individus, les nommés Rochefort et Desseyre, accusés d'avoir volé le cheval et la voiture d'un laitier.

M. Rochefort vient de faire arrêter à Saint-Etienne le véritable auteur du vol, un nommé Cessat, qui a avoué être le coupable.

MM. Rochefort et Desseyre vont poursuivre leur réhabilitation.

### Sinistre maritime

Le vapeur français *Flachat*, de la Compagnie transatlantique, qui avait quitté Marseille le 8 février, à destination de Colon, a disparu dans un naufrage, à la pointe Anaga, à Teneriffe. 49 voyageurs, 38 matelots, sont morts. 11 matelots, 1 voyageur, le capitaine, le second, ont été sauvés.

### Révolte agraire en Autriche-Hongrie

Des désordres graves ont éclaté ces jours-ci parmi les socialistes agrariens dans les comtats de Lalföld-Arivarda. Les paysans ont élevé des barricades et ont attaqué la gendarmerie à Mandock.

Un hussard ayant blessé un paysan, les habitants des villages ont établi des barricades et ont tiré plusieurs coups de revolver sur la troupe à Szigano dans une échauffourée. Vingt-sept personnes ont été blessées grièvement et un paysan tué. A Pébénick, le juge Vidovitch a été assassiné.

Les paysans se partagent les terres en s'en déclarant propriétaires.

A Mogyoros, les paysans ont fait savoir au comte Forgach qu'ils se partageaient entre eux 200 jochs de terre et lui en laissaient 48. Plusieurs propriétaires fonciers ont été menacés de mort.

### Suicide d'un soldat

On mande d'Alger : « Un zouave du 1<sup>er</sup> régiment, enfermé pour refus d'obéissance dans les locaux disciplinaires de la caserne d'Orléans, s'est suicidé en se pendant à l'aide de sa ceinture. »

### Un trésor dans un matelas

A Avise, dans une vente par autorité de justice, un charcutier de la localité s'était rendu acquéreur d'un matelas pour une somme minime.

Le lendemain, ayant ouvert le matelas, il trouva 45.000 francs, qu'il s'empressa de restituer à son propriétaire, mais la vente ayant eu lieu par autorité de justice, les créanciers du propriétaire du matelas réclament la somme.

### Grève de boulangers

Une grève générale de garçons boulangers de l'Allemagne est en perspective.

Leurs revendications relatives aux salaires, au logement et aux conditions de travail seront exposées prochainement aux patrons, qui auront à se prononcer à partir du 1<sup>er</sup> avril.

### Coup de grisou

On écrit de Bochum : Une explosion de feu grisou s'est produite dans les mines Carolinenglueck et Hamme réunies. On a déjà remonté trente-sept morts. Beaucoup d'ouvriers sont blessés grièvement. On suppose que le nombre des morts est d'une cinquantaine.

**Émeutes en Italie**

A Stroina, trois cents personnes, dont quelques femmes et des enfants, ont fait une manifestation pour demander des secours; plusieurs manifestants étaient armés de haches, de bâtons et de pistolets. La police a invité vainement les manifestants à se dissoudre; un piquet de soldat dut intervenir.

Les manifestants accueillirent les soldats à coups de pierres et en faisant feu; la troupe riposta, deux paysans ont été tués; un lieutenant d'infanterie délégué à la police et quatre soldats ont été blessés.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Palmes académiques**

Le Journal officiel publie une nouvelle série de décorations académiques. Il n'y en a pas pour le département du Lot.

**Bureau de recrutement de Cahors**

**Avis**

Les hommes de toutes les armes appartenant à la réserve de l'armée active (classes de 1891, 1890, 1889, 1888, 1887, 1886, 1885 et 1884 (*Services auxiliaires exceptés*) et ceux de toutes les armes appartenant à l'Armée territoriale (classes de 1883, 1882, 1881, 1880, 1879 et 1878 (*services auxiliaires exceptés*)) sont invités à se présenter à la gendarmerie de leur résidence porteurs de leur livret individuel du 1<sup>er</sup> au 30 Avril pour y donner récépissé d'un document important.

**Recrutement de Montauban**

**Avis important**

Les hommes des classes 1893, 1892, 1891, 1890, 1889, 1888, 1887, 1886, 1885, 1884, 1883, 1882, 1881, 1880, 1879, 1878 sont invités à se présenter en personne à la gendarmerie de leur résidence régulière porteurs de leur livret individuel, dans un délai de un mois à partir du 1<sup>er</sup> avril 1898, pour y donner récépissé d'un document important.

Cet avis intéresse les 4 cantons de Montcuq, Lalbenque, Limogne et Castelnaud-Montratrier, de la subdivision de Montauban.

**LES TABACS**

**NOS EXPERTS**

**XVIII**

**PONS JEAN**

Est propriétaire et conseiller municipal de la commune de Marcihac. Il est âgé de 55 ans et de taille un peu au-dessous de la moyenne. Sa figure ronde est encadrée par de petits favoris poivre et sel et sa lèvre supérieure est ornée d'une belle moustache de même nuance. C'est le type du bon propriétaire.

Nommé pour la première fois expert des ta-

bacs, il saura s'acquitter convenablement de sa mission, et, avec le temps, il pourra faire un bon expert, car il est attentif au classement et plein de bonne volonté.

M. Pons est un républicain partisan des réformes démocratiques. Ennemi des injustices criantes qui accablent les petits, il s'est bien comporté dans les diverses élections qui ont eu lieu dans l'arrondissement de Figeac, et nous espérons que la nomination qu'il vient de recevoir de l'administration actuelle ne fera pas changer son fusil d'épaule.

Le contraire serait de la défaillance et M. Pons n'est pas un de ces hommes-là.

A. DONNELLI.

**CAHORS**

**Cours d'adultes**

**Séance du 21 au 27 février**

A l'occasion des fêtes du carnaval, les cours d'adultes et le patronage de jeunes filles seront suspendus.

Vendredi 25 février: école du Vieux-Palais M. Linol traitera: « L'enseignement de la sténographie en une leçon. »

Les cours commenceront à 8 h. précises. Dimanche 27 février: patronage de jeunes filles, école de la place Thiers à 2 h., soirée récréative organisée par un professeur du collège et une maîtresse de l'école. De 5 à 8 h. projections lumineuses.

**Congés dans les écoles publiques**

Nous rappelons qu'aux termes de l'article 21 du nouveau règlement des écoles publiques, les congés des jours gras sont ainsi fixés:

Les classes vaqueront les lundi, mardi et mercredi prochain. Il y aura classe jeudi.

**Vol**

Un vol a été commis, mercredi soir, vers 4 heures, dans le magasin de Mlle Périé, rue Saint-Pierre, 7.

Mlle Périé avait abandonné, pendant quelques instants, son magasin pour accompagner au premier étage le docteur Darquier, qui venait visiter une de ses parentes.

A son retour au magasin, Mlle Périé constatait la soustraction d'une petite boîte contenant une somme de 170 francs, qui se trouvait dans le tiroir du comptoir, non fermé à clé.

Une enquête est ouverte.

**Tribunal correctionnel**

**Audience du 17 février**

Colportage d'allumettes de contrebande. — Marie Hironnelle, épouse Mayenc, a été prise, le 9 février dernier, par M. Lagardère, commissaire de police, en flagrant délit de colportage d'allumettes de contrebande. Le tribunal la condamne à 300 fr. d'amende.

Ouverture de débit de boissons. — Le sieur Fort, maréchal-ferrant à Cahors, te-

nancier d'une buvette boulevard Gambetta, 36, se voit infliger une amende de 5 francs pour avoir exploité cette buvette sans avoir fait préalablement la déclaration prescrite par l'article 2 de la loi du 17 juillet 1880.

Vol. — Le 21 décembre dernier, un vol de 150 fr. était commis au préjudice des époux Ladoux, de Saint-Martin-Labouval; les soupçons se portèrent immédiatement sur le sieur Jacques Daynac, âgé de 50 ans, tisserand, voisin des époux Ladoux, soupçon que l'enquête ouverte par le maréchal des logis de gendarmerie de Limogne changea en certitude.

Daynac est condamné à 8 mois de prison. Vol et abus de confiance. — Le sieur P..., propriétaire à Lamagdeleine, est prévenu d'avoir, à Larroque-des-Arcs, soustrait frauduleusement une certaine quantité d'objets mobiliers au préjudice du nommé Boudy. Le tribunal, reconnaissant que la poursuite dirigée contre le sieur P... n'est pas fondée, relaxe celui-ci.

Vols. — Le nommé Pierre Frayssi, âgé de 72 ans, demeurant à Saint-Michel, commune de Cours, et son épouse Marie Graulhières, âgée de 70 ans, sont inculpés: 1<sup>o</sup> Le mari d'avoir soustrait, le 7 octobre 1897, un soc de charrue au préjudice de M. Vignals; le 5 juillet 1897, un agneau au préjudice du sieur Alibert; en août 1896, une blouse au préjudice de M. Constans; en septembre 1896, un couteau au préjudice du sieur Marsallès; 2<sup>o</sup> sa femme d'avoir recelé les objets volés à MM. Alibert et Constans.

Le tribunal condamne Frayssi à huit jours de prison et sa femme à huit jours de la même peine, mais il fait bénéficier cette dernière de la loi sur les sursis des peines.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

**PROGRAMME DES 17 ET 20 FÉVRIER 1898**

Nos petits troupiers (Allegro)	Auvray.
Le Domino Noir (Ouverture)	Auber.
Gavotte Stéphanie	Czibalka.
Sigurd (Grande Fantaisie)	Reyer.
Marche de Lohengrin	Wagner.

De 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 (*Allées Fénélon*).

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 17 au 19 février 1898

**Naissances**

Couailhac, Louis-René, rue Labarre, 61.  
Thomas, Suzanne, rue Brives, 25.

**Mariages**

Sudreau, Léonard, facteur du Télégraphe et Castel, Hortense, cuisinière.

**Décès**

Douillac, Frédéric, soldat au 7<sup>e</sup> d'infanterie, 23 ans, célibataire, à l'hospice.

**Arrondissement de Cahors**

**LAGARDELLE.** — Nous avons reçu les lettres suivantes:

Monsieur le Directeur,  
Le 3 février je vous écrivais: Dans le numéro du 27 janvier de votre estimable journal et sous la rubrique « Nos experts » un cer-

tain Monsieur A. Donnelli (pseudonyme sans doute) me fait l'honneur de s'occuper de mon humble personne avec un zèle qui me paraît un peu exagéré. Je ne croyais vraiment pas que mon modeste emploi put attirer si vivement son attention. Mais j'espère cependant qu'il me permettra de contester certains passages de son entrefilet qui sont basés sur des renseignements totalement erronés.

Ainsi il insinue que ma nomination au poste que j'occupe serait ni plus ni moins que l'effet d'une combinaison électorale. Or je lui ferai remarquer qu'à l'époque des élections sénatoriales, le canton de Pay-l'Évêque était représenté à l'expertise des tabacs par le regretté Souillac, qui, soit dit en passant, était mon cousin et mon ami intime. Il conviendrait donc facilement que je n'aurois jamais postulé en même temps que lui, et j'ajouterais même que si une mort prématurée n'était venue l'arracher à notre estime, je n'aurois jamais brigué cet emploi. Mais je n'insiste pas sur ce point puisqu'il laisse aux mauvaises langues la paternité de ce racontar.

Il se plaint ensuite de railler mon peu d'aptitude pour la calligraphie avec une drôle d'ironie. « Il y en a qui prétendent que j'aurai pu être expert en écritures » dit-il. On n'est pas plus spirituel. Aussi en acceptant volontiers cette humiliation il me permettra bien d'ajouter que si le rôle d'expert-comptable ne me convient guère, celui de *Marchand d'esprit* lui siérait beaucoup mieux.

Au point de vue politique il m'accuse en dernier lieu d'avoir suivi les diverses phases de l'arc-en-ciel. Comment peut-il relater un tel fait à mon égard, et, s'il en est si convaincu, pourrait-il me prouver à quel moment de ma vie ma ligne de conduite n'a pas toujours été nettement et franchement républicaine.

Depuis 1871 époque à laquelle, étant encore militaire, je votai à Bordeaux pour la liste Gambetta, tous mes votes sans exception ont été pour les candidats de la Démocratie. Non content de bien faire moi-même je n'ai jamais ménagé mes efforts pour assurer le triomphe de la République. D'ailleurs cette commune de Lagardelle si dédaigneusement qualifiée d'une des moins peuplées du département n'en est-elle pas le plus vivant témoignage. N'est-ce pas en effet sous son administration qu'elle a toujours marché à l'avant-garde de la grande armée républicaine?

L'auteur de ma minutieuse biographie pourrait-il en prouver autant en sa faveur? Veuillez agréer M. le Directeur, l'hommage de mes meilleurs sentiments.

**CAPMAS,**

Maire de Lagardelle.

En réponse à cette lettre adressée au journal le 3 février et qui aurait dû être publiée le 5 du même mois, M. Donnelli non content de prendre acte de mes déclarations et de les contester dans le cas où elles n'auraient suffi à le convaincre, continue sa phraséologie par de nouvelles accusations. « Il n'y a que la vérité qui blesse » dit-il, c'est bien possible, mais ce n'est pas du tout mon avis; voilà pourquoi avant de livrer au mépris public ses méchantes calomnies j'avais tenu à les relever moi-même par des arguments irréfutables.

Il prétend encore que mes idées démocratiques seraient un peu ébranlées grâce à l'influence d'un assez haut personnage. A cette question je lui ferai observer que ma liberté politique est absolue, peut-être moins liée que la sienne et entièrement débarrassée de toute influence étrangère à mon cœur et à ma conscience. Je ne souhaiterais qu'une chose c'est que mon contradicteur ait une indépendance aussi bien établie et des convictions aussi solides que les miennes. J'ai toujours voté selon mes idées sincèrement républicai-

**LE COCHER 606**

**Première partie**

**V**

**UN DUEL AMÉRICAIN**

Il est certain, du reste, que malgré sa naïveté, elle aurait refusé une invitation semblable de la part de tout autre que M. Tiret, le fils du propriétaire. Ce titre de propriétaire opérant avec tout son prestige sur l'imagination de cette enfant, elle ne concevait pas la pensée de déplaire sans motif au personnage qui, d'un mot pouvait mettre sa famille dans une pénible situation.

La distance entre la rue Fontaine et la rue Miroménil ne fut pas longue à franchir. Par quel raisonnementspécieux le faquin engagea-t-il l'innocente enfant à le suivre jusqu'au bois de Boulogne? C'est ce qu'elle ne voulut pas avouer au cocher Levignan, lorsque celui-ci la trouva à la porte de Madrid après les coups de feu. Mais elle fut heureuse d'apprendre que la blessure de M. Anatole n'avait pas eu de gravité. Ce n'était qu'une légère éraflure, suite d'un pari entre jeunes gens.

Pendant ce temps, Anatole Tiret recevait la lettre suivante: « Monsieur, dormez tranquille désormais. Je m'étais imaginé que celui qui avait eu le triste courage de renier son frère aurait aussi la force de soutenir cette assertion les armes à la main. Je me trompais. Je vous ai offert la comédie d'un duel de fantaisie pour voir jusqu'où irait votre pusillanimité. Vous avez essayé de vous abriter derrière la loi, sans penser, imprudent! qu'elle pouvait vous frapper. Vous savez maintenant que vous n'avez rien à redouter de moi, et, loin de chercher à vous nuire, je me souviendrai de ce titre de frère que vous m'avez contesté, toutes les fois que vous serez sur le point de compromettre l'honneur de la famille.

» Sur ce terrain je serai votre adversaire implacable, soit que vous payiez des spadassins pour vous défaire d'un homme parce qu'il gêne vos projets, soit que vous cherchiez à séduire une enfant sans autre défense que sa vertu. »

— Allons, pensa Anatole, les deux coquins qui devaient assommer Favrot à ma place auront parlé. Qu'ont-ils pu dire? Eh! que m'importe, puisque la Providence m'a amené à point un frère pour me défendre? C'est égal il est heureux pour moi que cet imbécile de Favrot m'ait attaqué avec un couteau; voilà un fait dont mon avocat improvisé a dû tirer parti... Quant à Marie, c'est autre chose. Nous verrons si son défenseur l'empêchera de tomber dans mes enbûches. J'ai juré qu'elle m'appartiendrait... elle m'appartiendra!

**VI**

**LES DEUX RENDEZ-VOUS**

Le cocher 606 arriva chez Anna Bell à l'heure fixée par elle. On lui fit signe de tourner dans la cour de l'hôtel. Il arrêta ses maigres chevaux au bas d'un large perron de marbre surmonté d'un immense velum de forme orientale.

Undomestique lui dit alors que la maîtresse de la maison l'attendait au premier étage, où il devait monter pour prendre lui-même ses ordres pendant qu'on garderait ses chevaux.

A cette proposition imprévue, Levignan eut un mouvement d'hésitation; puis, comme un homme qui prend son parti, il descendit de son siège et monta lentement entre deux rangées de géraniums en fleurs. A peine si l'on entendait le bruit de ses pas, malgré ses lourdes chaussures. Il allait cependant droit devant lui, sans demander un guide. On eût dit que les détours de l'hôtel lui étaient familiers.

Le laquais chargé de l'introduire fut surpris de lui voir prendre les devants.

Au premier étage seulement il s'arrêta dans une antichambre discrètement embaumée, où il regarda curieusement les tentures, les meubles et les grandes glaces qui réfléchissaient son image. Il fit même deux pas en arrière, surpris et mal à l'aise au milieu de ce luxe.

Le domestique en profita pour ouvrir une porte et l'annoncer.

Anna Bell, enveloppée d'un nuage de mous-

seline et de dentelle, était pâle et sérieuse quand il entra. Elle le salua d'un sourire, sans déranger son attitude de déesse ennuyée à demi couchée sur sa causeuse.

— Laissez-nous, ordonna-t-elle au domestique, et du doigt elle désigna une chaise volante au cocher.

— Celui-ci s'inclina humblement, sans s'asseoir.

— Prenez donc cette chaise, lui dit-elle nous avons à causer.

Il obéit.

Le chapeau ciré à la main, l'air attentif, il se tint roide sur son siège comme dans l'exercice de ses fonctions.

— Approchez-vous, mon cher d'Hersel, reprit-elle, et quittez cet air de circonstance. L'habit ne fait pas l'homme pour moi, vous le savez bien.

Levignan sentit le feu envahir ses joues; il répondit cependant d'une voix calme:

— Je suis aux ordres de madame, mais madame se trompe.

Et il garda la distance respectueuse.

— Pourquoi cette comédie entre nous? Je vous ai reconnu et je ne veux pas vous trahir. Quand vous avez disparu, il y a trois ans, j'ai deviné le motif de votre absence. Vous vous étiez ruiné... pour moi peut-être!... et le malheur venu, vous m'avez fait l'injure de croire que je vous retirais mon amour.

— Madame je vous écoute, mais je ne vous comprends pas. Que voulez-vous du cocher Levignan?

(A suivre).



**Bourse de Paris**

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0.....	103 70	103 72
3 0/0 amortissable.....	102 10	102 07
3 1/2 0/0 1894.....	106 50	106 67
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	502 50	—
Annam, Tonkin, 2 1/2. 1896.....	91 10	91 10
Madagascar 6 0/0, 1887.....	91 10	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	112 95	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.).....	104 70	—
Egypte unifiée (500 fr.).....	109 30	—
— Daira-Sanieh (20 r <sup>ts</sup> ).....	106 70	—
— Privilégiée (500 f. cap.).....	104 25	—
— Domaniales (20 L. cap.).....	107 —	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.).....	—	—
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	—	—
Italie 5 0/0 (1.000 f. de rente).....	93 60	93 65
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.).....	20 55	—
Roumain 5 0/0 1875.....	105 —	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	104 10	—
— 4 0/0 1880.....	104 —	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.....	105 25	—
— 4 0/0 1890, 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> émis.....	105 —	—
— 4 0/0 consol., 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> série.....	104 25	—
— 3 0/0 1891, or, t. p.....	96 20	96 20
— 3 1/2 0/0 1894.....	102 60	—
Turc, série D.....	22 50	22 65
Ottomanes priorité (500 f).....	—	469 —
Douanes ottomanes (500 f).....	495 —	490 —
Banque de France.....	3502 —	—
Banque Paris et Pays-Bas.....	942 —	940 —
Comptoir national d'escompte.....	583 —	583 —
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	668 —	667 —
Crédit indust. et commercial.....	604 —	—
Crédit lyonnais.....	830 —	832 —
Société de Crédit mobilier.....	53 —	—
Société générale.....	544 —	544 —

**Chemins de fer et Ville de Paris**

	COMPTANT Cours du jour
Chemins de fer département. (t. bleus).....	—
— (t. rouges).....	477 —
Est-Algérien, 3 0/0.....	475 —
Est, 3 0/0.....	475 —
— nouvelles, 3 0/0.....	487 —
Midi, 3 0/0.....	480 —
— nouvelles, 3 0/0.....	488 —
Nord, 3 0/0.....	486 —
— nouvelles, 3 0/0.....	496 75
Orléans, 3 0/0.....	484 —
— 1884, 3 0/0.....	489 —
Ouest, 3 0/0.....	483 —
— nouvelles, 3 0/0.....	488 50
Ouest-Algérien, 3 0/0.....	473 —
Paris-Lyon-Méditerran. (fusion).....	483 35
— nouvelles, 3 0/0.....	476 —
Sud de la France, 3 0/0.....	462 50
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0.....	—
— 1865, 4 0/0.....	573 —
— 1869, 3 0/0.....	433 —
— 1871, 3 0/0.....	418 50
— 1871, quarts remb. à 100 f.....	—
— 1875, 4 0/0.....	587 50
— 1876, 4 0/0.....	583 —
— 1886, 3 0/0.....	409 —
— 1886, quarts remb. à 100 f.....	101 75
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. 400 f.....	—
— 1892, quarts remb. à 100 f.....	103 —
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 400 f.....	402 —

**Bibliographie**

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en un numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustrés de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :  
Les Maisons de marins (M. Dibos). — Exposition Universelle 1900. (Max de Nansouty). — Images rétinienne (G. Hamelin). — Les mangeurs de pilotis (Max de Nansouty). — La photographie souterraine (Albert Reyner). — Le

tunnel intercontinental de Gibraltar (L. Crimail). — Ce qu'un homme mange, boit et fume pendant sa vie (Henry de Valsaintes). — Grands et petits travaux d'amateur (Armand Leyritz). — Transformation des procédés de traction sur le chemin de fer élevé de New-York (Emile Diendoné). — Revue des Invention : Une pince pour relier avec des épingles. — L'ambroïne. — Imitation en photographie du grain de la peinture à l'huile. — Virage au platine et à l'or. — Amplificateur télescopique à deux rapports et à block-system. — Récepteur de téléphones sur tige. — Chronique. — Revue des Journaux. — Académie des sciences (Georges Petit). — Cyclisme et automobilisme : Tricycle transformable en voiturette. — Toe Clip automatique. — La bicyclette « Omega ». — Rones métalliques à jantes flexibles et indépendantes. Frein agissant sur la jante. — Garage domestique pour bicyclettes. — Echos d'Angleterre (Paul Hardy).

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris  
Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr.  
Un numéro 0 fr. 35  
Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

**TOUR DU MONDE.** — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 8 (19 février 1898).

1<sup>o</sup> Six ans d'exploration chez les Indiens du nord de la Colombie, par M. Joseph de Brettes.  
2<sup>o</sup> A travers le monde : A Madagascar. — La prise d'Ikongo. — Récit d'un témoin oculaire.  
3<sup>o</sup> Civilisations et religions : Cinquante années au grand lac Salé.  
4<sup>o</sup> Grandes courses de terre et de mer : La dernière expédition du lieutenant Peary. — La météorite du Cap York.

5<sup>o</sup> Profils de voyageurs : Ernest Giles. — Eugène Zintgraf.  
6<sup>o</sup> L'expansion coloniale : Kassala.  
7<sup>o</sup> Livres et Cartes.  
8<sup>o</sup> Les Revues étrangères : Voyage aux volcans de Java, par M. Jules Laclerc (Bulletin de la société royale (belge). — Conflit entre Peary et le capitaine Sverdrup (Bulletin of the american geographical society). — Rapports commerciaux entre l'Italie et l'Australie (l'Universo).

Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.  
Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, Bd Saint-Germain, Paris.

**LE MONDE ILLUSTRÉ.** Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36<sup>e</sup> année. Sommaire du numéro 2134 du 19 Février 1898.

**GRAVURES :** Paris : Le procès Zola : Déposition du colonel Picquart. — Croquis d'audience : Général de Pellieux. — Commandant Ravary. — Commandant Pautin de Saint-Morrel. — M. Thévenet. — Colonel Henry. — Jaurès. — Aug. Molinier. — Crépieux-Jamin. — Pelletier. — Belhomme. — Variard. — Charavay. — Couard. — Grimaud. — Teyssonnières. — D<sup>r</sup> Bertillon. — Frauck, etc.

Arrivée de Zola au Palais de Justice. — La foule acclamant les Généraux.  
Les stagiaires : L'enquête. — Le vestiaire et le lavabo.

Abyssinie : Les Lazaristes français en Abyssinie : Mission Coulbeaux. — L'école. — La Mission à Keren.  
Portraits (Nécrologie) : M. Ferdinand Fabre. — M. Dupuy-de-Lôme. — M. le Général Woodford.

Marine : « Le Vauban », croiseur portant le pavillon de l'Amiral commandant l'escadre de Chine.

Théâtre illustré : Vaudeville : Pamela, Marchande de frivolités.

Amérique : Au Klondyke en ballon. — Carte de l'Alaska. — Port de Juneau. — Le ballon « L'Alaska ». — Les autolesteurs. — La nacelle.

TEXTE : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Les Stagiaires, par Guy Tomel. — Les Lazaristes français en Abyssinie, par Boyer d'Agén. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — L'affaire Zola, par A. Pujol. — « Le Vauban », par J. Körner. — Au Klondyke en ballon, par Guy Tomel. — L'incident hispano-américain, par X. — Sport, Monnaie Financier, etc.

Explications des gravures, Echechs, Rébus, Ré-

créations, Revue comique, Caricature à l'Etranger, Bibliographie, etc.

Nouvelle illustrée : La chapelle de Sœur Gualberte, par A. Alhix, illustrations de Dedina.

Roman : Du rêve à la réalité, par J. Berr de Turique.

Le numéro : 50 centimes.

**JOURNAL DE LA JEUNESSE.** — Sommaire de la 1316<sup>e</sup> livraison (19 février 1898).

Le démon des sables, par M. Gustave Toudouze. — Le costume en France : La mode sous Louis XV. — Lettres du régiment, par Louis d'Or. — Petit nez et grand nez. — L'héritage des Derbanne, par A. Verley. — Les timbres-poste : Allemagne (Royaume de Hanovre), par Lucien d'Eine.

Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.  
Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

Fêtes du Carnaval 1898

Billets d'aller et retour à prix réduits

A l'occasion des Fêtes du Carnaval, les billets d'aller et retour à prix réduits, prévus par le tarif spécial G. V. n° 2, qui seront délivrés les samedi gras, dimanche, lundi et mardi gras (19, 20, 21 et 22 février), seront valables pour le retour, jusqu'aux derniers trains de la journée du mercredi des Cendres (23 février).

Ces billets conserveront leur durée de validité lorsqu'elle expirera après le 23 février.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

**Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.**

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

**Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.**

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte),

Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

**MAISONS RECOMMANDÉES**

**J. VALDIGUIÉ**

PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours.

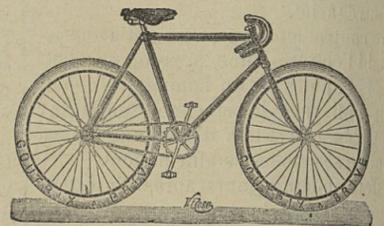
Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour. Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

**CABINET DENTAIRE** OUVERT TOUS LES JOURS De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS

**P. BOURGET**

Mécanicien-Chirurgien Dentiste  
Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g.  
**Prothèse et Réparations**  
Dents et Dentiers livrés en 48 heures.

**USINE A BRIVE**



FABRE, horloger à Cahors.

**A LA BOURSE D'OR**

**H. FABRE**

69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

**D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE**

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

**SÉCURITÉ**

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

**LA VUE POUR TOUS**

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par

MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

**H. FABRE**

69, Boulevard Gambetta, Cahors

SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

L'un des gérants : B. ALIBERT

**12 PRESSES — UNE ROTATIVE, UNE PRESSE DOUBLE A RETIRATION —**

SEPT MUES PAR LA VAPEUR

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES

EN TOUS GENRES

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

BROCHURES, THÈSES

CATALOGUES

MÉMOIRES

ACTIONS, OBLIGATIONS

MANDATS

**IMPRIMERIES A. COUESLANT**  
**LE VIGAN (Gard)**  
**LE VIGAN (VIGANAISE)**  
(ANCIENNE IMPRIMERIE Rue de la Prairie  
L'Echo des Cévennes (hebdomadaire)

CAHORS (Lot)  
L. LAYTOU  
(ANCIENNE IMPRIMERIE L. CAPUCINS  
1, Rue des Capucins  
Le Journal du Lot (tri-hebdomadaire)

Circulaires  
PROSPECTUS  
TÊTES DE LETTRES  
FACTURES, ENVELOPPES  
CARTES DE VISITE

LETTRÉS DE FAIRE PART DE NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS  
BORDEREAUX, ÉTIQUETTES, PRIX-COURANTS

AFFICHES en NOIR et en COULEURS de TOUTES DIMENSIONS

BROCHAGE, — NUMÉROTAGE, — PERFORAGE, — CLICHAGE

**1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE**  
A pompe directe et air comprimé  
1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or  
Dans les principaux Centres viticoles de France  
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti  
24 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant  
Chevalier du Mérite Agricole  
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)  
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

**Vignes Américaines**

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

**PAR MILLIONS** de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés  
Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long  
0,006 millimètres au petit bout.

Sous presse :

10<sup>e</sup> ÉDITION DE

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.  
Prix : 3 fr. (franco poste).

S'adresser au propriétaire, **M. Victor COMBES**,  
Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).